

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 17 avril 2024 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport,
Québec (Québec) G3K 1X5**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M ^{me} Jane Hicks	Secrétaire
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M. Benoît Duchesne	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTS

M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Jean Thibault	Secrétaire et trésorier

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Antoine Chilette	Analyste à la planification des services, RTC
M ^{me} Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M. François-Xavier Massicotte	Analyste à la planification des services, RTC
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M. Jean-Baptiste Simard	Coordonnateur à la planification des services, RTC

Neuf citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ORDRE DU JOUR
Mercredi 17 avril 2024, 19 h 30
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor,
3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Présentation du Réseau de transport de la Capitale (RTC) | 19 h 35 |
| 4. Adoption du procès-verbal du 19 avril 2023 | 20 h 15 |
| 5. Rapport annuel et états financiers | 20 h 17 |
| • Présentation et adoption du rapport annuel | |
| • Présentation et adoption des états financiers | |
| 6. Élections | 20 h 15 |
| • Explication du déroulement des élections | |
| • Appel de candidatures | |
| • Présentation des candidat.e.s | |
| • Ouverture du scrutin | |
| 7. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 40 |
| 8. Période de questions et commentaires du public | 20 h 50 |
| 9. Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats de l'élection | 21 h 00 |
| 10. Divers | 21 h 10 |
| 11. Levée de l'assemblée générale annuelle | 21 h 15 |

24-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

24-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQVB-24-AGA-01

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-AGA-03 Présentation du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

La présidente et la conseillère municipale remercient les représentants du RTC d'avoir accepté ce moment d'échange avec les administrateurs et les citoyens et les invitent à prendre la parole.

D'entrée de jeu, M. Simard se dit content de venir à la rencontre des citoyens pour présenter les différents éléments de la planification des services du RTC dans le secteur et recueillir les demandes d'analyse des besoins.

M. Massicotte explique l'approche qui est préconisée par le RTC pour la planification des besoins, laquelle tient compte de nombreux critères permettant une analyse approfondie de la demande, d'établir l'offre de services, de répondre aux préoccupations des utilisateurs, d'évaluer l'environnement et de distribuer les ressources financières, humaines et logistiques. Il fait savoir que le flux de déplacements fait également partie de l'analyse. Les trajets actuellement offerts sont basés sur les résultats de l'enquête origine-destination réalisée en 2017. Une nouvelle enquête a été réalisée dans la dernière année, dont les résultats ne sont pas encore disponibles. À partir de ces nouvelles données, certains parcours pourraient être ajustés.

Il présente ensuite le portrait du service actuel, qui comprend 5 parcours réguliers et express. De plus, il informe les citoyens des modifications apportées à l'offre de services dans les dernières années, notamment la prolongation du parcours 75 vers Sainte-Foy, la modification des parcours 70 et 75 en direction de Sainte-Foy et de Val-Bélair, le lien avec les terminus de Sainte-Foy et des Galeries de la Capitale, la prolongation du parcours 84 jusqu'au boulevard Pie-XI rendant le trajet plus rapide. Il précise que ces changements ont ajouté 42 départs de plus par jour. Également, depuis 2022, le Flexibus s'est ajouté à l'offre de services. Ce mode de transport à la demande, au tarif d'un billet d'autobus, est très populaire. Il vise à favoriser la desserte locale et se veut complémentaire aux parcours d'autobus offerts. Il présente une carte qui démontre la concentration des déplacements.

MM. Chiletti, Massicotte et Simard répondent aux questions et commentaires des citoyens et des administrateurs :

- Une administratrice rapporte que malgré la disponibilité de trois Flexibus dans les secteurs de Val-Bélair et de Loretteville, il semble difficile de pouvoir utiliser le service en raison de sa popularité et des délais de service. Les représentants du RTC précisent l'importance pour les clients de partager leurs commentaires avec le service à la clientèle. Aussi, ils mentionnent qu'il s'agit d'un nouveau service qui s'est avéré beaucoup plus populaire qu'anticipé et que les équipes travaillent à améliorer la desserte;
- Un citoyen se questionne sur l'absence d'un trajet direct à partir de l'église jusqu'au cinéma et aux commerces dans le secteur de l'autoroute Duplessis. De plus, l'offre de service pour accéder à l'aéroport, principalement aux heures défavorables, verrait selon lui à être améliorée. Les représentants du RTC prennent note du commentaire puis expliquent que le développement d'un circuit tient compte notamment des activités disponibles le long du trajet. Selon leur évaluation, la configuration de la route de l'aéroport, bordée par des champs sur quelques kilomètres, rend difficile la possibilité de rejoindre un grand nombre d'utilisateurs;
- Une citoyenne appuie le commentaire précédent, précisant que le secteur de l'autoroute Duplessis est un centre névralgique pour la population de la Couronne Nord de Québec. Aussi, elle demande qu'un trajet permettant de se déplacer rapidement vers l'Est de la Ville soit prévu, notamment afin de faciliter les déplacements vers le secteur d'Estimauville, ce secteur ayant fait l'objet d'une importante croissance dans les dernières années. Les représentants du RTC prennent note du commentaire;
- Un administrateur déplore le manque de synchronisme entre les circuits, un membre de sa famille se voyant régulièrement rater son transfert par quelques minutes. Les représentants du RTC précisent qu'il est important d'adresser des commentaires au service à la clientèle pour ce genre de situation afin que des modifications puissent être apportées;
- Une citoyenne partage la situation vécue par ses enfants à la rentrée scolaire du Cégep l'été dernier puis demande que l'horaire automnal puisse être devancé de quelques semaines pour faciliter le transport des étudiants. Les représentants du RTC prennent note du commentaire puis précisent que la situation sera étudiée pour la prochaine rentrée scolaire;
- Un citoyen appuie également le commentaire formulé en regard de l'ajout d'un trajet reliant Val-Bélair au secteur de l'aéroport et de l'autoroute Duplessis puis se questionne sur ce qui justifie par exemple que le secteur de Sainte-Foy dispose d'une ligne directe vers l'aéroport. Les représentants du RTC précisent que les résultats de l'analyse de l'enquête origine-destination permettront de connaître les habitudes de transport et au besoin d'apporter des changements ou des ajouts aux trajets offerts;
- Un citoyen fait savoir que le transport entre Val-Bélair et Sainte-Foy est long et difficile. Il donne en exemple le trajet pour se rendre à l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec qui peut prendre jusqu'à 90 minutes en semaine et qui est très limité la fin de semaine. Aussi, il déplore que les autobus circulent principalement sur le boulevard Pie-Xi, la route de la Montagne Est et la rue Amiral. Selon lui, avec les nouveaux quartiers aménagés dans les dernières années, le RTC aurait avantage à revoir certains parcours

pour rejoindre le plus de gens possible. Les représentants du RTC répondent que la configuration de certaines rues rend difficile le passage des autobus, puis prennent note des commentaires;

- Un citoyen souhaiterait que le Flexibus puisse être davantage arrimé avec les horaires des parcours express. Les représentants du RTC précisent que le Flexibus étant disponible en fonction de la demande de destination des citoyens, la synchronisation est difficile. Dans ces cas, ils suggèrent plutôt d'utiliser les parcours haute fréquence qui sont synchronisés avec les parcours express. Ils prennent toutefois note du commentaire, pour amélioration future;
- Un citoyen cherche à connaître les critères pour ajouter un Métrobus et se questionne, avec l'augmentation de la population de Val-Bélair, si cela serait envisageable pour notre quartier. Les représentants du RTC précisent que pour déployer un Métrobus il faut s'assurer d'avoir une demande suffisante pour le rentabiliser. Une étude a déjà été réalisée il y a quelques années, laquelle avait démontré que les coûts seraient trop élevés. Ils prennent note du commentaire;
- Un citoyen partage un commentaire à l'effet que la majorité des parcours passent sur la rue de l'Amiral depuis de nombreuses années et que les parcours se doivent d'être mieux adaptés à la réalité d'aujourd'hui;
- Une administratrice explique que le bureau d'arrondissement accueille certains organismes communautaires et offre plusieurs activités culturelles et sportives. Actuellement, les citoyens n'ont d'autre choix que d'utiliser l'arrêt sur la rue de la Montagne Est. Elle suggère que le trajet puisse être modifié pour circuler par la rue de l'Etna, passant ainsi devant le bureau d'arrondissement. De plus, elle suggère de pouvoir ajuster la desserte vers le Parc d'innovation Chauveau et de prévoir plus de Parc-o-bus.

La conseillère municipale remercie les représentants du RTC de leur participation. Elle rappelle que depuis 2021, elle s'est fait la porte-parole au Conseil de Ville pour améliorer la desserte Est-Ouest pour le secteur de la Haute-Saint-Charles, et pour l'ajout de Métrobus en directions Nord-Sud aux heures de pointe. Elle rappelle que le quartier de Val-Bélair fait face à de nombreux problèmes de circulation, et que les résultats de l'étude de circulation ont été présentés récemment, démontrant les principaux constats et proposant certaines pistes d'amélioration. Suivant les commentaires formulés ce jour, le terrain de l'Aréna des Deux Glaces pourrait être une option à être étudiée rapidement si une demande est adressée à la Ville pour l'ajout d'un Parc-o-bus Aussi, elle note les commentaires formulés par les citoyens pour la desserte vers l'aéroport, le secteur commercial de l'autoroute Duplessis, et le Centre Georges-Dor puis fera des représentations pour assurer une meilleure accessibilité.

Les administrateurs remercient MM. Chiletti, Massicotte et Simard pour leur présence. Ces derniers remercient le conseil de quartier de leur accueil et des commentaires émis.

24-AGA-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2023

M^{me} Francine Dion procède à la présentation sommaire du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2023.

Résolution CQVB-24-AGA-02

Il est proposé par M^{me} Jane Hicks, appuyée par M. Charles Gillespie, de procéder à l'adoption du procès-verbal après avoir apporté des corrections mineures aux pages 5 et 6. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-AGA-05 Rapport annuel et états financiers

M^{me} Francine Dion présente sommairement le rapport annuel et les états financiers de l'année 2023.

Résolution CQVB-24-AGA-03

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M^{me} Louise Sauvageau, de procéder à l'adoption du rapport annuel et du rapport financier 2023, conditionnellement à la modification du Mot de la conseillère municipale et à la révision grammaticale. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-AGA-06 Élections

• Explication du déroulement des élections

M^{me} Sayana Khuon explique les raisons de l'existence des conseils de quartier, puis décrit la mission, le mandat et les conditions pour devenir membre. Par la suite, elle présente le processus en vigueur pour l'élection des membres. Selon les règlements régissant les conseils de quartier, le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes qui se répartissent de la façon suivante :

- Dix membres élus par la population du quartier pour un mandat au choix d'un ou deux ans, à savoir quatre femmes, quatre hommes et deux personnes neutres;
- Une personne nommée par les administrateurs élus (cooptée), pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

• Appel de candidatures et présentation des candidat.e.s

Pour cette année, deux postes réservés aux hommes sont vacants, de même que deux postes réservés aux femmes et deux postes neutres. Trois bulletins de candidatures hommes, et deux bulletins femmes ont été reçus et répondent aux critères. Chaque candidat est invité à énoncer les raisons qui l'incitent à poser sa candidature.

Comme le nombre de postes vacants est plus petit que le nombre de candidatures présentées, les personnes suivantes sont élues par acclamation :

- M^{me} Francine Dion, pour un mandat femme de deux ans;
- M^{me} Louise Sauvageau, pour un mandat femme de deux ans;
- M. Maxime Falardeau, pour un mandat homme de deux ans;
- M. Jean Thibeault, pour un mandat homme de deux ans;
- M. Aristote Disonama, pour un mandat neutre de deux ans.

Un poste neutre et un poste coopté étant libre, M^{me} Khuon demande si des membres de l'assemblée souhaitent poser leur candidature. Aucune personne ne se porte volontaire. Elle rappelle qu'il est toujours possible de poser sa candidature en cours d'année puis ferme le processus d'élection.

- **Ouverture du scrutin**

L'ouverture du scrutin n'est pas requise.

24-AGA-07 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault est fière d'annoncer qu'elle tiendra encore cette année une rencontre citoyenne, le 11 juin prochain. Elle invite la population à venir la rencontrer en grand nombre.

Elle informe les citoyens que les Chevaliers de Colomb tiendront un souper, le 27 avril prochain, sous la thématique d'une soirée médiévale. Puis, elle rappelle la soirée des bénévoles animée par Grégory Charles, le 29 mai 2024, au Centre Vidéotron.

De plus, elle mentionne que des balises et portiques seront installés prochainement dans les rue Aladin, du Grand-Bourg et Montolieu pour diminuer la vitesse. Aussi, la problématique de stationnement en bordure de rue de la rue du Jasmin a été réglée.

24-AGA-08 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen déplore la mauvaise qualité du déneigement des rues dans la période hivernale et espère que la situation sera améliorée pour la prochaine année. À cette question, la conseillère municipale rappelle l'importance d'adresser des plaintes au fur et à mesure pour que la situation puisse être corrigée rapidement.

Un citoyen demande qu'une signalisation interdisant le passage de véhicules tout-terrain et de motoneige puisse être ajoutée sur la rue de l'Embâcle. La conseillère municipale prend note du commentaire et fera les suivis nécessaires.

Un citoyen questionne l'aménagement d'un hélicoptère dans le rang Sainte-Anne et questionne si une réglementation municipale est prévue en regard du bruit que cela engendre. La conseillère municipale fera les validations nécessaires.

Une citoyenne se questionne sur les recours disponibles en cas de bris d'une chaîne de trottoir lors du déneigement. La conseillère municipale précise qu'une plainte doit être adressée rapidement, et qu'une date limite de réclamation est prévue.

24-AGA-09 Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats de l'élection

Aucun scrutin n'ayant été requis, ce point n'est pas traité.

24-AGA-10 Divers

Une administratrice dépose un dépliant d'information et un questionnaire concernant la sentiment d'insécurité dans les lieux publics et harcèlement de rue. Elle précise qu'il s'agit d'un projet porté par l'organisme Accès transports viables. Elle invite les citoyens qui le souhaitent à donner leur opinion en remplissant le questionnaire.

24-AGA-11 Levée de l'assemblée générale annuelle

À 21 h 53, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à l'unanimité de lever l'assemblée. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Francine Dion.

Francine Dion, présidente